

# LES SUBVENTIONS et le potentiel solaire

SOLAIRE →

Face aux nouveaux enjeux climatiques, un vaste mouvement d'action est aujourd'hui mis en place pour remplacer les énergies fossiles par des énergies renouvelables. Les statistiques annoncent que la totalité des surfaces de toitures et de façades pourrait couvrir 40% de la consommation d'électricité en Suisse.

Face aux nouveaux enjeux climatiques, un vaste mouvement d'action est aujourd'hui mis en place pour remplacer les énergies fossiles par des énergies renouvelables. Les statistiques annoncent que la totalité des surfaces de toitures et de façades pourrait couvrir 40% de la consommation d'électricité en Suisse. Le calculateur solaire développé par l'entreprise Solstis, leader dans le domaine du solaire photovoltaïque en Suisse Romande, est accessible sur le site <https://solstis.ch/calculateur-solaire/>. Ce programme permet de déterminer le potentiel de chaque toiture ainsi que d'évaluer le budget d'investissement, les subventions, la durée d'amortissement et l'autonomie énergétique d'une installation adaptée aux besoins des occupants et à la configuration du toit. S'équiper de panneaux solaires n'a jamais été aussi attrayant. La Confédération soutient et encourage les installations photovoltaïques en octroyant différents subsides et aides dont notamment une contribution d'investissement unique pour des installations allant d'une puissance de 2 à 99 kW (soit de 10 m<sup>2</sup> à 500 m<sup>2</sup>). Cette rétribution permet de couvrir jusqu'à 30% des coûts de

l'installation. En plus des aides communales et fédérales, il est possible de se voir accorder une déduction fiscale à la suite de l'achat d'une installation solaire. Combinée à la subvention fédérale, le budget d'investissement d'un équipement solaire peut être divisé par deux. En plus, dans certaines communes vient encore s'ajouter une subvention communale (se renseigner auprès de sa commune à ce propos). Dans tous les cas, les conseillers Solstis assistent les propriétaires dans le montage du dossier administratif. « Les propriétaires demandent systématiquement une estimation des gains et des économies d'une installation photovoltaïque chez eux, c'est pourquoi nous avons développé un outil spécifique pour les résidentiels » indique Karni Siraganyan, ingénieure diplômée EPFL au bureau d'étude Solstis. L'outil calcule principalement deux indicateurs de performance du système à savoir le taux d'autoconsommation et le taux d'autonomie en tenant compte des paramètres du type de chauffage, orientation et inclinaison du système, nombre d'occupants dans l'habitat et taille de l'installation solaire. Pour rappel, le taux d'autoconsommation correspond à la part de la production photovoltaïque qui peut être consommée directement par

le bâtiment et qui n'est pas injectée dans le réseau de distribution. Le taux d'autonomie, lui, correspond à la part de la consommation d'électricité d'un bâtiment directement couverte par sa production photovoltaïque et qui n'est pas soutirée du réseau de distribution.

## Prenons un exemple pour une villa avec les caractéristiques suivantes :

- Nombre de personnes : 4
- Type de chauffage : Pompe à chaleur
- Orientation : Sud-Ouest (+20°)
- Inclinaison (+40°)

La consommation électrique annuelle moyenne pour une villa de 4 personnes ayant une pompe à chaleur est estimée à 11'500 kWh acheminés par le fournisseur d'électricité à un tarif d'achat moyen de 22 centimes de CHF par kWh soit une charge annuelle de 2'530 CHF par année. La mise en oeuvre d'une installation solaire de 15 modules pour une puissance de 5 kWc permettra à ce foyer de produire plus de 5'500 kWh annuels d'énergie propre.

La simulation effectuée par l'outil en ligne <https://solstis.ch/calculateur-solaire/> permet d'établir que pour cette villa le taux estimé d'autoconsommation sera de 75% autrement dit, 4'125 kWh solaires en moins sur la facture annuelle d'électricité et une économie de charge de 908 CHF par année. Le solde de la production solaire (25%) soient 1'375 kWh seront réinjectés sur le réseau électrique et racheté à un tarif spécifique par le fournisseur local. Chaque distributeur est libre d'appliquer sa politique de rachat. Le site <https://www.vese.ch/fr/pvtarif/> présente une carte interactive des tarifs de reprise pour les différents distributeurs Suisse. Par exemple, ce tarif est de 10.97 cts/kWh pour le réseau des SIG et de 10.96 cts/kWh pour le réseau Viteos ou encore 8.16 cts/kWh sur le réseau de la Romande Energie. Cela correspond à

des revenus supplémentaires allant de 110 CHF sur la Romande jusqu'à 150 CHF pour les SIG et Viteos.

## Estimation des gains et des économies :

- Prix d'achat de l'installation solaire : **14'500 CHF TTC**
- Remise spéciale Propriétaire : **- 500 CHF HT**
- Subvention (RU) pour une installation apposée à la toiture : **- 3'100 CHF TTC**
- Déduction fiscale : **- 2'725 CHF TTC**
- Coût total net : **8'175 CHF TTC**
- Temps de retour sur l'investissement : **7 à 8 ans**

Cette installation solaire constitue une première étape pour ce foyer qui pourra trouver dans les conseils de Solstis d'autres solutions pour augmenter son taux d'autoconsommation.

Solstis s'est adapté à la demande du marché pour proposer des solutions et services qui mènent les propriétaires à la réussite de leur transition énergétique : solution de stockage avec batterie, installation de boilers thermodynamiques, pose de bornes de recharge, contrat de suivi et de maintenance, diagnostic CECB, diagnostic amiante et assainissement de toiture. Solstis bénéficie d'une expérience solide pour accompagner chaque projet d'optimisation de l'autoconsommation et réduction de la facture d'énergie.

## En guise de conclusion :

Différentes applications existent actuellement pour analyser le potentiel solaire de la toiture des bâtiments. Et sachant que les aides financières permettent de réduire considérablement le coût d'une nouvelle installation, opter pour une énergie renouvelable n'a jamais été aussi avantageux, autant d'un point de vue économique qu'écologique. ▀



voire expert photovoltaïque depuis plus de 20 ans

## Le solaire photovoltaïque avec Solstis

- Profitez de:**
- 25% subvention fédérale
  - 25% défiscalisation

Si vous aussi vous voulez profiter des nombreux bienfaits du soleil et devenir producteur d'énergie n'hésitez pas à nous contacter.

Nous nous ferons un plaisir de vous répondre pour un devis gratuit et sans engagement!

Nous vous accompagnons dans la réalisation de votre projet d'optimisation de votre autoconsommation, de la conception à la mise en service de l'installation.

## Nos solutions & services énergétiques



INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES



STOCKAGE PAR BATTERIES



OPTIMISATION DE L'AUTOCONSOMMATION



ENTRETIEN & MAINTENANCE



BOILER POMPE À CHALEUR



RÉNOVATION DE TOITURE



BORNE DE RECHARGES

## Les atouts Solstis

- Une offre clé en main
- Des projets sur-mesure
- Un savoir-faire solide
- Le pionnier et leader depuis plus de 20 ans
- Une maîtrise de A à Z sans sous-traitant
- La proximité et disponibilité immédiate



Donner au monde l'énergie d'être durable

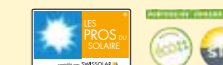


Prix solaire suisse  
Récompense en 2006, 2009, 2010, 2011, 2012 et 2014.

**Canton de Vaud**  
Rue de Sébeillon 9b  
1004 Lausanne  
T +41 21 620 03 50

**Canton de Genève**  
Route de Saint Julien 74  
1212 Grand-Lancy  
T +41 22 786 37 00

**Canton de Neuchâtel**  
Rue du Parc 102  
2300 La Chaux-de-Fonds  
T +41 32 323 03 50



**Solstis SA**  
info@solstis.ch  
www.solstis.ch